



Un endroit où il fait **bon vivre**

LE MÉGILIEN

Volume 14 numéro 4 Juillet-Août 2024

AU REVOIR

**R
E
N
É**



Après 6 ans de travail comme inspecteur municipal à Saint-Herménégilde, nous te souhaitons ce qu'il y a de meilleur dans tes nouveaux projets.

Le conseil

Juillet-Août 2024

RAPPORT DU MAIRE 2023

Séance ordinaire du 8 juillet 2024

Chères citoyennes, chers citoyens, en vertu de l'article 955 du Code Municipal, j'ai le plaisir de vous présenter mon rapport sur la situation financière de notre municipalité.

États financiers 2023 et rapport du vérificateur

Les états financiers 2023 audités par la firme Raymond Chabot Grant Thornton font état de revenus de fonctionnement de 1 832 795,00 \$ et de revenus d'investissement de 716 890,00 \$ et de dépenses de fonctionnement de 2 170 377,00 \$ représentant un excédent de l'exercice de 379 308,00 \$ avant les éléments de conciliation à des fins fiscales (revenus d'investissement, amortissement, financement, activités d'investissement et affectations) de 630 213,00 \$ permettant un surplus de fonctionnement à des fins fiscales de 292 631,00 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023.

Le rapport du vérificateur nous indique que ces états financiers consolidés représentent fidèlement la situation financière de la municipalité et des partenaires auxquelles elle participe au 31 décembre 2023, le tout conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Steve Lanciaux, Maire

AQUEDUC DU VILLAGE - CONSOMMATION D'EAU POTABLE

Afin de nous permettre d'assurer un suivi sur la consommation d'eau potable à l'aqueduc municipal, nous vous demandons d'informer la municipalité lorsqu'une grande quantité d'eau est utilisée, comme pour remplir votre piscine, par exemple.

Nous vous remercions de faire attention à la consommation de l'eau potable.

DÉFIBRILLATEURS EXTERNES AUTOMATISÉS (DEA)

Il existe une application mobile pour trouver les défibrillateurs externes automatisés dans le Québec. Pour ce faire, avec votre cellulaire, vous cherchez l'application mobile DEA-Québec et vous l'installez sur votre cellulaire. Vous répondez au questionnaire et votre application devient fonctionnelle. De cette façon, en cas d'urgence, vous saurez où trouver un DEA peut importe l'endroit où vous serez dans le Québec.

Présentement, un DEA est disponible, en tout temps, au parc Armand-Viau dans la cabane des loisirs. Des DEAs sont aussi disponibles sous restriction dans des endroits publics. Au centre communautaire de Saint-Herménégilde, si une activité est en cours, de même qu'à la plage publique si les sauveteurs sont sur place et à Frontier Lodge pendant l'été. Si ces endroits sont fermés, aucun accès au DEA n'est possible.



INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT

Veuillez noter que l'inspecteur en bâtiment et environnement sera en vacances au mois d'août 2024.

Vous pourrez quand même transmettre vos demandes, lesquelles seront traitées ultérieurement.

CONGÉ FÉRIÉ

Le bureau municipal sera fermé
Lundi 2 septembre 2024
pour la fête du travail

CALENDRIER DES SESSIONS ORDINAIRES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-HERMÉNÉGILDE

Lieu	Heure des sessions	Date
Salle du conseil	19:00H	Lundi le 12 août 2024
776, rue Principale	19:00H	Lundi le 9 septembre 2024
Saint-Herménégilde	19:00H	Mardi le 15 octobre 2024



MAIRE SUPPLÉANT

Robin Cotnoir est le maire suppléant du 01 janvier 2024 au 31 décembre 2024.
Le maire suppléant est désigné comme signataire en cas d'absence du maire.

BUREAU MUNICIPAL

Heures d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi et jeudi
9h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00

Fermé le vendredi

Services offerts

Permis de construction
Permis de feu (Feux à ciel ouvert)
Location du centre communautaire

Adresse 816, rue Principale, Saint-Herménégilde, QC J0B 2W0

Numéro de téléphone: Bureau 819-849-4443

Pour rejoindre: Jeanne Bergeron, Dir. Gén. greffière-trésorière par intérim Poste 100

Katy Tanguay, Trésorière adjointe Poste 104

Yvan Fecteau-Bouthot, Inspecteur municipal en voirie Poste 103

Alain Beaulieu, Inspecteur en bâtiment et environnement Poste 102

présent les lundis et mercredis seulement, rencontre sur rendez-vous.

Le bureau de l'inspecteur en bâtiment et environnement sera fermé au mois d'août 2024.

Numéro de téléphone: Centre communautaire 819-849-3344



Élu responsable	Poste	Comité
Steve Lanciaux	Maire	Voirie CCU Ressources humaines Forêt Hereford Démolition d'immeubles
Robin Cotnoir	Poste 1	Voirie CCU Démolition d'immeubles Protection des lacs et des cours d'eau
Marie-Soleil Poulin	Poste 2	Loisir et infrastructure de loisirs Ressources humaines
Jean-Claude Daoust	Poste 3	Régie intermunicipale de gestion des Déchets Nouveaux arrivants Hygiène du milieu Ressourcerie
Michel Fontaine	Poste 4	Voirie Culture Ressources humaines Régie de prévention incendie de la région de Coaticook
Simon Normandin	Poste 5	Famille et MADA
Mario Saint-Pierre	Poste 6	Voirie CCU Démolition d'immeubles Protection des lacs et des cours d'eau

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, DIRECTEUR-GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER PAR INTÉRIM DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ DE SAINT-HERMÉNÉGILDE, **QUE** :

Le conseil municipal, lors de sa session ordinaire tenue le 8 juillet 2024, a adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT NO : 338

Relatif à l'entretien des systèmes de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet

Le règlement est maintenant déposé au bureau de la direction générale, au 816, Principale à Saint-Herménégilde. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture du bureau, en demandant une copie moyennant les frais exigibles.

DONNÉ ce 9^{ème} jour du mois de juillet 2024.



Jeanne Bergeron
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Jeanne Bergeron, directrice générale et greffière-trésorière par intérim de la municipalité de Saint-Herménégilde, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut le 9 juillet 2024, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 9^{ème} jour de juillet 2024.



Jeanne Bergeron
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim

NOUS DEMANDONS VOTRE COLLABORATION, SVP

BACS

Depuis l'arrivée du beau temps, nous constatons que l'utilisation des poubelles, des bacs de récupération et de compost est négligée dans nos endroits publics. Que ce soit à une activité au parc municipal, lors d'une baignade ou d'un pique-nique à la plage, assurez-vous pour le bien-être d'autrui que l'endroit soit propre avant votre départ.

Nous demandons votre collaboration afin de garder nos endroits publics propres et accueillants. SVP, utiliser les bacs pour vos déchets. Si chacun d'entre nous collabore, tout le monde y gagne.

BALANÇOIRES

Récemment, au Parc Armand-Viau, les balançoires ont été utilisées de façon inadéquate, ce qui a occasionné le bris de la balançoire adaptée, et ce, à plus d'une reprise.

Malheureusement, il a été décidé de ne pas la réinstaller pour le moment. Nous nous en excusons auprès des personnes qui auraient pu en profiter.

LIMITES DE VITESSE

Les limites de vitesse assurent la sécurité et la quiétude de nos citoyens dans leur environnement. Nous en profitons pour vous demander de faire attention à ces limites de vitesse. La sécurité, c'est l'affaire de tout un chacun d'entre nous!

Merci de votre compréhension.

ÉQUIPE DU JOURNAL

Le Mégilien 816, rue Principale, St-Herménégilde, Québec J0B 2W0
Sylvie Fauteux, mise en page téléphone : 819-437-5462

Si vous avez des activités communautaires, vous pouvez faire paraître une annonce dans le journal par courriel seulement. N'attendez pas la date de tombée pour envoyer un texte avec ou sans photo à l'adresse suivante: lemegilien@st-hermenegilde.qc.ca.

Prochaine date de tombée : 1^{er} septembre 2024 pour parution mi-septembre

COMPOST

Disponible au parc Armand-Viau dès maintenant



Clinique
chiropratique
de Coaticook

57, RUE MAIN EST
SUITE 200
COATICOOK, QC
J1A 1N1

Dre Vicky Désorcy
CHIROPRACTICIENNE

819 849-4871

vickydesorcy@gmail.com
Télec. 819 849-0935

RAPPEL CONCERNANT LES COLLECTES SÉLECTIVES DES MATIÈRES RÉSIDUELLES.

Les ordures, les matières recyclables et les matières compostables doivent être séparées et déposées dans un contenant admissible approprié pour la collecte de chacune de ces matières.

Nous vous encourageons fortement à composter. Chaque année, on nous demande quand le compost sera livré et si nous en recevons plus, mais pour en recevoir plus, nous devons envoyer plus de matière.

La Municipalité **peut** fournir ou vendre des contenants pour les matières résiduelles pour les unités desservies et partiellement desservies. Les contenants distribués aux unités desservies ou partiellement desservies doivent demeurer sur la propriété à laquelle ils sont liés.

Pour les ordures, le nombre maximal de bacs pour les résidences est d'un bac par logement et de trois bacs par ferme, industrie, commerce ou institutions

Les matières résiduelles doivent être déposées au plus tôt à 19 h 00 la veille du jour prévu de la collecte et au plus tard à 6 h 00 le jour de la collecte, à proximité du trottoir, de la bordure ou de l'emprise de la rue. Les matières résiduelles doivent être placées du même côté de la rue que le bâtiment, à moins qu'une demande à cet effet n'ait été formulée au propriétaire. Les items doivent être accessibles par le camion-chargeur et ne présenter aucun danger pour la sécurité des biens et des personnes. **Il est interdit d'obstruer la rue, le chemin ou le trottoir avec des matières résiduelles ou leurs contenants. Les bacs et autres matières résiduelles ne doivent en aucun temps entraver la circulation automobile ou les opérations de déneigement.**

Si la collecte des matières résiduelles n'a pas été effectuée par l'entrepreneur le jour prévu de la collecte, le bénéficiaire doit en aviser la Municipalité, et ce, après 15h00 le jour-même de la collecte, et dans un délai maximum de 24 heures. Il devra laisser son bac en bordure de la route à moins d'avis contraire de la Municipalité.

Le bénéficiaire doit effectuer l'entretien régulier de ses contenants de collecte et s'assurer de la propreté et de l'étanchéité de ces derniers.

Les bacs distribués par la Municipalité demeurent la propriété de la Municipalité. Ils sont numérotés et affectés à un immeuble ou un emplacement en particulier. Il est interdit de les échanger ou de les affecter à l'usage d'un autre immeuble ou emplacement sans avoir obtenu l'autorisation de la Municipalité.

Les propriétaires sont responsables des bacs qui leur ont été livrés et ils doivent en défrayer les coûts d'entretien, de réparation ou de remplacement, notamment en cas de perte, de vol ou de bris.

En cas de bris d'un contenant par le bénéficiaire, les frais liés à la réparation ou au remplacement sont à la charge du propriétaire de l'unité d'évaluation. La Municipalité transmet une facture au propriétaire, laquelle doit être acquittée dans les 30 jours suivant sa réception.

En cas de bris par la négligence ou une mauvaise manipulation de l'entrepreneur, le bénéficiaire doit signaler à la Municipalité dans les 48 heures de l'événement. La Municipalité, après enquête, remplacera ou réparera le bac.

Pour savoir quelle matière mettre dans quel bac, vous pouvez consulter « Ça va où ? » à l'adresse <https://cavaouwebapp.recyc-quebec.gouv.qc.ca/> (gouv.qc.ca)

Réponses aux énigmes de la page 14

11=L'imagination
6 = Un corbillon
1 = Un jeu de cartes.

2 = Le feu.
7 = L'écho
12=Le marteau à 1 manche,

3 = La lettre N
8=Une loupe
Le chandail à 2 manches

4 = La glace
9 = Son chien
La semaine à 10 manches (dimanche...)

5 = Le *thon* monte....
10=Ils ont tous 3 voyelles

FEUX À CIEL OUVERTS – PERMIS OBLIGATOIRE

À cette période de l'année, plusieurs citoyens décident de faire un feu à ciel ouvert, aussi appelé feu de branches. Toutefois, malgré la croyance générale, la SOPFEU émet souvent des interdictions de feu au printemps considérant que les broussailles de l'été dernier deviennent très sèches et que la nouvelle végétation n'est pas encore poussée. C'est ainsi que plusieurs feux de forêt peuvent être déclenchés rapidement.



N'oubliez pas qu'avant chaque feu, vous devez obtenir un permis de brûlage auprès de Yvan Fecteau-Bouthot, inspecteur municipal. Vous pouvez le contacter au 819 849-4443 poste 103. Lors de l'émission du permis, M. Fecteau-Bouthot s'assure qu'il n'y a pas d'interdiction de feu et il enregistre l'emplacement du feu auprès des services incendie afin d'éviter des sorties inutiles des pompiers en cas d'appel de citoyens. Rappelons-nous aussi qu'aucun feu ne doit pas être allumé si la vélocité du vent dépasse 20km/h et que le feu ne doit pas dépasser un mètre de large par 2 mètres de haut. Soyez prudent!

REMERCIEMENT À HOWE PRODUCTS THANKS

Depuis plusieurs années, la municipalité reçoit gratuitement du paillis de cèdre pour ses bâtiments municipaux de la compagnie Howe Products, une entreprise située sur le territoire de Saint-Herménégilde. La municipalité vous remercie de cette contribution.

For several years now and again this year, Howe Products donated all the cedar mulch in the landscaping arrangements for the complete territory of Saint-Herménégilde. The Municipality of Saint-Herménégilde is very grateful for your generosity.



DESCENTE DE BATEAU

La **descente de bateau municipale**, pour tous types d'embarcations, se trouve au 167 chemin du Père-Roy (quelques centaines de mètres plus loin que l'entrée de la plage municipale sise au 123 chemin du Père-Roy) et permet d'accéder au lac Wallace.

Veuillez noter qu'aucun emplacement public de nettoyage n'est accessible sur place, vous devez prévoir votre nettoyage avant votre arrivée. Nous apprécions votre collaboration.

PLAGE MUNICIPALE



Pour les **petites embarcations non-motorisées**, vous devez obligatoirement UTILISER ET RESPECTER LE CORRIDOR CONÇU À CETTE FIN.
La baignade est interdite dans ce corridor.

**La surveillance est faite à l'intérieur des bouées,
merci de respecter les limites de baignade, pour votre sécurité.**

Une bonne collaboration entre chaque secteur permet un bon voisinage.
Le civisme a toujours sa place dans la société.

ÉPLUCHETTE 2024

Date : Samedi le 14 septembre 2024

Lieu : Parc Armand-Viau

749 Anc. Rte 50, Saint-Herménégilde, QC J0B 2W0

Heure : 9h @ 15h



Tournoi amical de balle :

* 2 périodes de 30 minutes, libre pour les enfants

Pour inscription contacter

Guillaume St-Pierre au 819-342-0767



Sur place :

- Cantine
- Jeux de poche
- Jeux d'eau
- Jeux gonflables

FINISSANTS DU SECONDAIRE

2024 La fin de l'année approche et pour certains, c'est la fin d'une grande étape avec l'obtention d'un diplôme d'étude secondaire! Si tu es finissant(e) du **secondaire (DES)** ou **(DEP)** pour l'année 2024 et que tu as moins de vingt (20) ans, la municipalité tient à te féliciter pour ton travail. Inscris-toi auprès de la municipalité afin d'obtenir une des bourses reconnaissance qui seront décernées.



Pour recevoir ta bourse, tu dois **obligatoirement** t'inscrire d'ici le 30 septembre 2024 en présentant ton relevé de notes en indiquant ton nom, adresse et numéro de téléphone ainsi que le diplôme reçu et la date. Si vous ne vous inscrivez pas, nous ne pourrons pas vous remettre votre bourse.

Au plaisir de te rencontrer et à tous les étudiants, la municipalité vous souhaite une belle fin d'année scolaire et de belles vacances bien méritées.

LA TÊTE DANS LES ÉTOILES

Cet événement a été instauré en 2005 et a rassemblé plusieurs amateurs de la voûte céleste. Que vous soyez un amateur ou un astronome accompli, vous serez à même d'apprécier l'événement qui se déroule sur le Mont Hereford, considéré comme le 3e plus haut mont en Estrie. De plus des astronomes amateurs nous permettent d'observer les étoiles à travers divers télescopes.

L'édition 2024 se tiendra **le samedi 24 août**. Alors, nous vous invitons à réserver dès maintenant cette date à votre agenda pour profiter d'une très belle soirée. Un service de navette est disponible pour les gens qui le désirent à partir de 19h.

Il est préférable de s'habiller très chaudement. Il fait froid sur la montagne lorsque le soleil est couché.

Si Dame nature n'est pas des nôtres (s'il pleut), l'activité sera annulée.

QUAND : 24 AOÛT 2024
 HEURE : À PARTIR DE 19H
 DÉPART : STATIONNEMENT SITUÉ AU 2020, CHEMIN CENTENNIAL
 OÙ : AU SOMMET DU MONT HEREFORD
 TRANSPORT: 3 MONTÉES EN NAVETTES SONT PRÉVUES
 HABILLEMENT CHAUD DE MISE

Les lumières blanches sont interdites durant l'activité.

L'activité d'astronomie débute vers 21h

Nous vous attendons les bras ouverts ! Pour information : 819-849-4443.



Des nouvelles de votre forêt communautaire



LA TOUR AU SOMMET DU MONT HEREFORD

La construction de la tour a débuté le mardi 25 juin et se terminera en septembre.

Pendant cette période, l'accès au sommet du chemin Centennial sera fermé du lundi au vendredi afin de permettre la libre circulation des équipements et des travailleurs. Le stationnement pour l'accès aux sentiers pédestres demeurera ouvert.

Première étape : la localisation est maintenant visible.



Vous pourrez suivre l'évolution des travaux sur notre site internet : www.forethereford.org

Nous publierons des informations et des photos régulièrement.

FERMETURE TEMPORAIRE DU SENTIER DES COTEAUX

En raison de la présence d'oiseaux agressifs pendant la période de nidification, nous avons dû fermer le sentier des Coteaux pour éviter les blessures aux randonneurs. Il demeurera fermé jusqu'au départ des oisillons fin juillet.



ENTREPRISES FORESTIÈRES DUBÉ INC.

Vente & Transport | Terre | Sable | Gravier
Excavation & Travaux forestiers

JACQUES DUBÉ
819.570.4971

WILLIAM DUBÉ
819.342.5308
william.dubeinc@gmail.com

1665, Route 141, St-Herménégilde, QC
J0B 2W0
RBQ : 8268-0356-49






GESTION DU PATRIMOINE SAINT-HERMÉNÉGILDE

Bonne nouvelle, l'organisme à but non lucratif Gestion du patrimoine Saint-Herménégilde est maintenant propriétaire de l'édifice église à Saint-Herménégilde. La signature des contrats de vente a été effectuée le 20 février 2024. Le 14 juin dernier, un architecte et un ingénieur sont venus pour préparer le carnet de santé de l'édifice. Nous attendons les résultats de cette étude.

Fraternité de Saint-Herménégilde :

Depuis quelques semaines, les dimanches à 10h, nous avons une rencontre à l'ancienne église pour fraterniser (environ 45 minutes) suivie d'un café-rencontre. Vous êtes tous les bienvenues. Bientôt, un nouveau **nom** pour l'ancienne église vous sera dévoilé.

Campagne de financement :

Nous avons 300 billets à vendre au coût de 50\$ du billet. Les prix sont les suivants :

1 ^{er} prix 1,000\$,	3 ^e prix	250\$
2 ^e prix 500\$,	4 ^e prix	250\$

Les billets sont en vente auprès des personnes membres du comité de gestion dont la liste est jointe ci-après. Le tirage aura lieu le 18 août 2024 à l'ancienne église à Saint-Herménégilde après la rencontre de fraternisation hebdomadaire.

Voici la liste des membres du comité de Gestion du patrimoine Saint-Herménégilde. Benoit Cotnoir est le président de l'organisme et Bernard Roy est le secrétaire trésorier, les autres membres étant des administrateurs.

Benoit Cotnoir	819-844-2001
Bernard Roy	873-545-8824
Solange Viau	819-849-3576
Aline Viau	819-849-4302
Alain Boucher	819-578-3483
Lucie Cotnoir	819-849-6457
Gisèle C Cotnoir	819-849-3203
Serge Bélanger	819-481-1223



À l'avant de gauche à droite, nous retrouvons Bernard Roy, Benoit Cotnoir et Alain Boucher. À l'arrière, Lucie Cotnoir, Aline Viau, Gisèle C. Cotnoir, Solange Viau et Serge Bélanger.

Notre souper communautaire annuel aura lieu et cette année encore, nous aurons pâtés, tourtières et desserts à vendre. Réservation auprès des membres du comité. Les informations additionnelles vous seront communiquées dans le prochain journal le Mégilien.

Merci et bonnes vacances à tous.

Le comité



À LA DÉCOUVERTE DES HALTES CROQUIS

L'artiste **DANIÈLE DEBLOIS** vous guidera à chaque étape de réalisation de votre dessin et partagera les techniques qui faciliteront l'exécution de votre croquis!

VENEZ POUR LE PLAISIR DE DESSINER!
Aucune expérience en dessin requise.
Les experts sont les bienvenus.
Apportez votre matériel pour dessiner.

Activité organisée par la

MRC Coaticook



MARDI 16 JUILLET	10H30	Parc Jean-D'Avignon de Coaticook
MARDI 16 JUILLET	15H00	Tour la Montagnaise à Saint-Malo
MERCREDI 17 JUILLET	10H30	Marais Duquette à Saint-Herménégilde
MERCREDI 17 JUILLET	15H00	Parc des chutes Burroughs à Stanstead-Est (14 475 route 143)
JEUDI 18 JUILLET	10H30	Parc des loisirs de East Hereford



BIBLIOTHÈQUE MOBILE SAINT-HERMÉNÉGILDE

DATE :
JEUDI 12 SEPTEMBRE 2024
JEUDI 10 OCTOBRE 2024
JEUDI 21 NOVEMBRE 2024
JEUDI 16 JANVIER 2025
JEUDI 13 FÉVRIER 2025
JEUDI 13 MARS 2025
JEUDI 10 AVRIL 2025
JEUDI 8 MAI 2025
RELÂCHE POUR L'ÉTÉ

HEURE : de 13 h 30 à 15 h 30

LIEU : CENTRE COMMUNAUTAIRE
DE SAINT-HERMÉNÉGILDE

***SERVICE DE PRÊT DE LIVRES
POUR TOUS ! ***

Prendre note de l'horaire pour la saison
2024-2025. Merci

Impressions • Lettrage • Objets Promotionnels



**imprimerie
Larochelle**
Qualité • Service

Serge Larochelle, prop.

819 849-0029
819 849-7830

71, rue Thornton sud
Coaticook (Nord), QC
J1A 2E3

info@imprimerielarochelle.com • www.imprimerielarochelle.com

Hon. Marie-Claude
Bibeau
DÉPUTÉE
COMPTON
STANSTEAD
M.P.

**MINISTRE DU REVENU NATIONAL
MINISTER OF NATIONAL REVENUE**

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION | RIDING OFFICE
175 Queen, #204, Sherbrooke, QC J1M 1K1
819 347-2598

INFO@MCBIBEAU.CA | MCBIBEAU.CA
f t i MCLAUDEBIBEAU

ENTREPOSAGE



**806, rue Principale
St-Herménégilde, Qc J0B 2W0**

Téléphone : 873-392-0567

Cellulaire : 819-572-2966

**AUTOS, MOTOS, ROULOTTES,
MEUBLES.**

***Propriétaires sur place 24/24
Chauffé, Système alarme relié.***

Daniel Parent ARPENTEUR - GÉOMÈTRE

Membre de :



Ordre des
Arpenteurs-Géomètres
du Québec

451, rue Main Ouest, Coaticook
819 849-4100 | danielparent@videotron.ca



Clément Roy
Propriétaire

T. 819.844.2418

**1 rue St-Henri, East Hereford
QC J0B1S0**

www.lesbobines.com

truitelesbobines@gmail.com

**Nos poissons sont élevés
localement de façon
responsable**

Scalabrini & Fils inc.

Déneigement • Excavation • Transport

1730, ch. Tremblay
Ste-Edwidge (Québec)
J0B 2R0

Téléphone : 819-849-3158
Télécopieur : 819-849-0707
Cellulaire : 819-578-2822
courriel : scalabrinipierre@hotmail.com

JUSTE POUR RIRE

Salutations à vous tous(tes), enfin l'été qui arrive avec tout plein de promesses et, disons-le, de surprises.....Car franchement il est souhaitable d'être flexibles face aux soubresauts de dame Nature! Après tout, on lui fait plutôt la vie dure....Mais restons positifs et souriants : on est fait fort!

En attendant, creusons- nous un peu les méninges :



1---Qu'est-ce qui possède 13 carreaux mais n'a pas de fenêtres?

2---Qu'est-ce qui n'est pas vivant mais qui grandit, n'a pas de poumon mais a besoin d'air et qui meurt sous l'eau?

3---Qu'est-ce qui commence la nuit et qui termine le matin et que l'on voit 2X dans l'année?

4---Je suis fait d'eau mais je meurs dans l'eau?

5---Que se passe-t-il quand deux poissons s'énervent?

6---Je suis vert et j'ai la chair de poule?

7---Qu'est-ce qui entend mais n'a pas d'oreille?

8---Je fais grossir mais je ne change pas le poids?

9---Je suis Sophie mais je ne suis pas Sophie?

10---Qu'on en commun les mots suivants : Œuf-girafe-Chaise-Orange?

11---Je suis une porte vers d'autres mondes ,sans serrure ni clé?

12---Quelle différence y a t'il entre un marteau, un chandail et une semaine?

Pour terminer je vous souhaite beaucoup de plaisirs, des repas partagés avec des amis ou la famille et que tout cela se passe dans l'amour et la bonne humeur! Ne pas trop se compliquer la vie : c'est le secret pour vivre en paix! Bon été!



PLUME DU LAC

Les réponses aux énigmes sont à la page 6

NOUVELLES DE LA TCCC

La Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook (TCCC), en restructuration depuis un peu plus d'un an, s'apprête à offrir de nouvelles activités à la population régionale.

Après avoir créé les Circuits découverte, la Voie des pionniers, et convié le public à divers événements (ateliers d'écriture, colloques sur le patrimoine religieux, rallyes et expositions photos, etc), après avoir été affecté par les années de pandémie, la TCCC, entièrement composée de bénévoles, s'apprête maintenant à renouer avec sa mission première qui est de favoriser l'accès à la culture sur notre territoire.

Au cours de l'été qui vient, nous procéderons à notre assemblée générale des membres (22 août 2024), laquelle sera particulièrement festive, et en profiterons pour annoncer nos projets pour la prochaine année. Surveillez donc vos médias locaux et régionaux, notre site web à <https://www.culturecoaticook.com/> et nos réseaux sociaux pour recevoir sous peu des invitations à participer au développement culturel de notre MRC. Au plaisir de vous y retrouver nombreux et nombreuses,

Benoit Pelletier

Pour : Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook

CLUB JOYEUX DE SAINT-HERMÉNÉGILDE

Aux membres de la FADOQ Saint-Herménégilde

Aux 50 ans et plus qui veulent se joindre à nous

L'été est arrivé avec sa chaleur et son humidité... il faut en profiter pour faire des activités extérieures... l'automne arrivera si vite...

Ce sont les vacances, mais je suis déjà en mode réflexions pour l'automne.

J'essaie de penser à des innovations pour rendre nos activités encore plus agréables. Avez-vous des idées à nous suggérer?

Nos soupers-danse vont reprendre en octobre avec nos musiciens habituels Manon et Pierre. On espère vous voir nombreux à nos rencontres mensuelles.

Pour ceux qui ne sont pas membres et souhaiteraient le devenir, vous pouvez toujours me rejoindre au 819 849-3393. Le coût de la carte de membre est 25\$ pour 1 an ou 45\$ pour 2 ans.

Bon été et au plaisir de se voir à l'automne!

Henriette Véronneau, présidente



Club Joyeux de
Saint-Herménégilde
Estrie

Activités 2024-2025

Club affilié à la Fédération de
l'Âge d'Or du Québec (FADOQ)

LE SOUPER-DANSE MENSUEL ANNÉE 2024-2025

Septembre 2024 - relâche	08 mars 2025
12 octobre 2024	12 avril 2025
09 novembre 2024	10 mai 2025
14 décembre 2024	14 juin 2025
11 janvier 2025	juillet 2025 - relâche
08 février 2025	août 2025 - relâche

Bienvenue à tous

CAFÉ ENTRE-AMIS

Le café entre-amis sera de retour dès le 5 septembre 2024 pour une nouvelle saison. Venez nous rencontrer. Voir affiche ci-bas à gauche.

Sylvie Fauteux

ACTIVITÉS AU LOCAL DU CLUB JOYEUX

Le Café Entre-Amis a lieu tous les jeudis de 13h à 16h. Les rencontres ont lieu du 5 septembre au 5 décembre 2024 et du 9 janvier au 29 mai 2025 inclusivement. Le local ouvre ses portes et accueille les membres désireux de participer à différentes activités (cartes, Viactive, billard, etc). Café et grignotines sont servis. Contribution volontaire. Bienvenue au 50 ans et plus de la région. Une fois par mois, si vous le désirez, apportez votre repas pour souper au local en bonne compagnie sous forme de pot-luck.

Geneviève HÉBERT
DÉPUTÉE DE SAINT-FRANÇOIS
(BROMPTON, FLEURIMONT,
LENNOXVILLE - MRC DE COATICOOK)

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

819 565-3667
Genevieve.Hebert.SAFR@assnat.qc.ca

Récupération

BERGERON inc.



- Achat de fer de tous genres
- Métaux non-ferreux
(cuivre, laiton, stainless, aluminium, batterie)
- Vieilles automobiles
- Appareils ménagers
(Réservoir eau chaude, laveuse, sécheuse, frigidaire, fournaise etc...)

**Pour votre
ménage
du
printemps**

SUR PLACE



BALANCE



Payons comptant

**Offrons aussi service
de cueillette pour votre**



- entreprise
- terrain
- ferme
- maison

Nous payons les **meilleurs** prix en région

David : **819-849-0714**

Steve: **819-849-0035**

1065, route 141 St-Herménégilde